

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 62 (1989)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: USAL : une démission motivée

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Coopérative d'habitation
des cheminots du Pradex
Ch. des Planches 12
1028 Préverenges

Préverenges, le 20 janvier 1989

USAL Section Romande
Clos-de-Bulle 8 - Cp. 239
1000 Lausanne

Messieurs,

Lors de notre assemblée de comité de janvier, votre lettre du 14.12.88 a été soumise à chaque membre.

Il en ressort que nous n'avons pas utilisé vos services lors de l'année écoulée. D'autre part, renseignements pris, l'ancien comité n'a lui non plus, pas eu souvent recours à votre office.

Bon nombre des membres du comité sont en relations avec des avocats et des gérants d'habitations privées. Ces contacts nous permettent d'obtenir à la source les renseignements souhaités, sans bourse délier.

Par conséquent, nous vous remercions de l'aide que vous pouvez apporter à d'autres coopératives et vous prions de croire, Messieurs, à l'expression de notre parfaite considération.

Le Président
Ed. Mayor
Mayor

Le Secrétaire
J.F. Kocher
J.-F. Kocher

CONGRÈS USAL 1989 À GENÈVE



La carte de participation au congrès de 125 fr. (personnes accompagnatrices 90 fr.) sera valable pour toutes les manifestations ainsi que pour le dîner à l'Hôtel Noga Hilton.

Commande des cartes et réservation de chambres d'hôtel auprès du secrétariat central de l'USAL, Bucheggstrasse 109, 8057 Zurich.

PROGRAMME PRÉVU

Samedi 3 juin

Matin Arrivée des participants et des invités à Genève.

Déjeuner Individuel. Sur demande, l'USAL se chargera de la réservation de tables au restaurant de l'aéroport.

Après-midi **Au Palais des congrès ORGEXPO, à l'aéroport de Genève:**

Assemblée des délégués de l'USAL, avec allocution du président de la Confédération M. Jean-Pascal Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique.

Assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire responsable des sociétés coopératives suisses de construction et d'habitation.

Apéritif offert par le Conseil d'Etat de Genève.

Pour les personnes accompagnatrices:

Tour de ville guidé depuis le Palais des congrès ORGEXPO.

Soir **Dîner à l'Hôtel Noga Hilton, au bord du lac Léman**

Quai du Mont-Blanc, divertissement et danse.

Dimanche 4 juin

Visite de la cathédrale et de la vieille ville, avec un guide compétent.

Fin du congrès.

USAL

UNE DÉMISSION MOTIVÉE!

L'année dernière, la Coopérative d'habitation des cheminots du Pradex à Préverenges démissionnait de la Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

En date du 14 décembre 1988, le secrétariat de l'USAL a demandé à cette coopérative, conformément aux statuts, de bien vouloir motiver sa démission de la section.

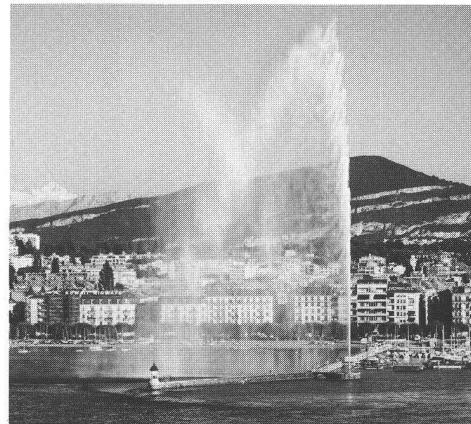
Nous avons reçu, le 21 janvier 1989, la lettre que nous publions ci-contre.

Nous avons donné connaissance de cette lettre au Comité de la section romande qui, lors de cette réunion du 27 février 1989, a décidé de la publier dans la revue *Habitation*.

Il s'agit d'un document qui, certainement, intéressera chacun et qui illustre bien que la solidarité n'est plus ce qu'elle était, même dans les milieux traditionnellement attachés à celle-ci depuis des décennies.

Nos lecteurs jugeront par eux-mêmes de cette démission motivée.

Réd.



(Photo Trepper, Genève.)

**En train et en bateau,
le voyage devient un véritable événement**

Offre spéciale pour Berne/Bienne/Thoune:

- voyage Berne/Bienne–Genève en wagon CFF de première classe;
- logement et petit déjeuner dans un hôtel de catégorie moyenne;
- trajet Genève–Lausanne en bateau, avec déjeuner à bord;
- retour Lausanne–Berne/Bienne en wagon CFF de première classe.

Prix forfaitaire par personne à partir de 195 fr. (chambre à deux lits).
Hôtel et bateau/déjeuner uniquement, 140 fr.